

Sérial

Cérémonie des voeux de
Pierre Mauroy
aux cadres et au personnel de la
Communauté Urbaine de Lille

**

vendredi 10 janvier 1992

**

Messieurs les élus,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les Secrétaires généraux adjoints,

Mesdames et messieurs les directeurs,

Mesdames, messieurs,

I)

Je tiens tout d'abord à vous témoigner mes remerciements les plus sincères, monsieur le Secrétaire général, pour les voeux que vous venez de formuler.

Depuis deux ans et demi maintenant, j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier la qualité de vos compétences et votre dévouement pour notre établissement public. Sous votre responsabilité, le travail fourni par les agents communautaires est incontestablement considérable.

II)

Mesdames, messieurs, il y a un an, cette cérémonie des voeux m'avait fourni l'occasion de rappeler en quoi nous avions - ensemble - insufflé un nouvel élan à la Métropole en 1990. La mise en place du double principe de développement/solidarité, dont je ne rappellerai pas ici les modalités techniques, s'imposait en effet comme l'indispensable préalable au rééquilibrage de la Communauté urbaine.

La décision de prolonger enfin la ligne 2 du métro vers Roubaix et Tourcoing complétait cette volonté de développement harmonieux partagée par tous.

III)

Si 1990 a donc été l'année des "grands principes" de notre développement, 1991 s'impose comme celle du dynamisme et de l'action en profondeur.

Action en profondeur qui s'est articulée autour de plusieurs dossiers, ou plutôt autour de plusieurs thèmes.

IV)

- * L'environnement d'abord, qui a constitué une de nos principales préoccupations cette année. En février dernier, le Conseil de communauté décidait de nous engager dans la voie du tri sélectif des résidus

urbains. Les problèmes posés par les quantités croissantes d'ordures ménagères obligent en effet à les réduire autant que possible en réutilisant ou en recyclant le maximum de déchets (notamment le papier, le carton, le verre, le plastique et les métaux).

Il s'agit là d'un lourd dossier qui nous engage à très long terme. C'est pourquoi, vous le savez, nous avons voulu prendre le maximum de précautions.

L'expérience qui se déroule actuellement dans six secteurs de la Communauté va permettre de déterminer la méthode de tri la plus rationnelle et la mieux adaptée à la Métropole.

La société TRISELEC, qui sera officiellement installée dans quelques jours, sera par la suite chargée de la construction, de l'aménagement et de la gestion des futures unités de traitement.

* Autre action en faveur de l'environnement, lors de ce même conseil de Communauté de février 1991, avec l'adoption du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.).

Vous le savez, nous devons faire face à quelques problèmes dans le domaine de l'approvisionnement en eau de la Métropole. Le S.A.G.E. vise à maintenir nos capacités de production tout en protégeant les nappes d'eau potable. Il permet aussi de reconstituer la qualité des eaux déjà polluées, et de prévoir la sécurité de nos approvisionnements futurs en cherchant de nouvelles ressources.

Il s'agit là aussi d'un programme ambitieux, avec lequel nous nous sommes véritablement donnés les moyens de traiter le problème globalement.

* Enfin, tout en entamant ces actions en profondeur, nous nous sommes dotés d'un outil essentiel, qui est garant d'un véritable dynamisme et d'une certaine originalité en matière de protection de l'environnement. Il s'agit bien sûr de l'Observatoire Communautaire de l'Environnement.

L'Assemblée générale extraordinaire de cette structure, au mois de novembre, a permis de mettre en lumière un programme d'actions déjà fourni. Je citerai simplement quelques pistes de travail, elles sont nombreuses : utilisation du méthane pour les transports en commun, mise en place d'un fichier environnement, développement des espaces verts, utilisation du vélo...

* Enfin, nous avons récemment affirmé notre volonté d'organiser un véritable Espace Naturel Métropolitain. La création d'une association a été décidée lors du dernier conseil de communauté. C'est un dossier qui devrait beaucoup évoluer dans les mois qui viennent, et nous permettre d'améliorer à long terme l'attractivité de la Métropole.

V)

L'environnement n'a pas été, loin s'en faut, notre seul souci l'année dernière. Des projets essentiels pour notre avenir se sont concrétisés.

* Le Contrat d'Agglomération notamment, a été adopté en octobre, après un long travail de préparation. Michel DELEBARRE, Ministre de la Ville, viendra officiellement le signer dans cet Hôtel de Communauté dans quelques jours, le 24 janvier.

Ce document essentiel nous engage pour trois ans au travers de mesures qui visent à traiter en même temps et globalement une palette très large de problèmes auxquels la Métropole est confrontée : logement des plus démunis, restructuration urbaine, formation...

Cette procédure n'est pas fréquente, puisque seuls treize sites ont été choisis par le Gouvernement dans le cadre de sa politique des villes.

* La coopération transfrontalière a elle aussi considérablement évolué l'année dernière. La Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (C.O.P.I.T.) a en effet vu le jour dans le but de résoudre essentiellement les problèmes quotidiens impliqués par la présence de la frontière.

* L'application du programme métro/tramway décidé en 1990 a débuté sans tarder dès les premiers mois de l'année 1991. Le Mongy n'a pas circulé l'été dernier et ne circulera pas l'été prochain, afin que sa rénovation totale soit terminée pour la rentrée 1993. C'est, vous le savez, la Société Breda qui fournira les nouvelles voitures.

Le prolongement de la ligne 2 du métro est quant à lui bien engagé. Un tunnelier doit d'ailleurs être mis en place aujourd'hui même à l'emplacement de l'ancien carrefour Labis, à quelques pas d'ici. Dans six ans, Lille et Roubaix-Tourcoing seront reliées par le VAL.

* Enfin, 1991 a été l'année du lancement d'un grand chantier : la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.). Sous la direction de l'Agence de Développement et d'Urbanisme (A.D.U.), un syndicat mixte a été créé, réunissant les 125 communes concernées par cette procédure fondamentale.

VI) Pour les cadres

Dans ce contexte, j'insiste sur le fait que votre rôle d'encadrement est déterminant. Vous constituez en effet l'interface entre les élus et le personnel de la Communauté urbaine de Lille. Vos fonctions d'animation et de coordination font de vous un maillon indispensable à la motivation de chacun.

VII)

- * Je voudrais également vous présenter deux nouveaux produits de communication qui vous concernent directement. D'abord cette brochure technique qui analyse avec précision chacune des compétences de notre établissement public. Elle est destinée prioritairement à vos homologues techniciens que vous rencontrez par exemple lors de missions d'assistance ou de coopération. Elle peut également constituer un support intéressant pour la Communauté urbaine à l'occasion de salons ou colloques.
- * Ensuite, ce livret d'accueil du Corps des sapeurs-pompiers que dirige le Colonel DELEMME. Ce document a été rendu nécessaire par la spécificité des missions qui leur sont confiées et du statut qui régit leur carrière.

Ces deux documents font partie intégrante de notre politique de communication qui s'est par ailleurs développée l'année dernière dans de nouvelles directions, avec le soutien au sport de haut niveau et aux événements culturels.

VIII)

1992 verra d'autres évolutions, d'autres modifications. Vous le savez un audit d'organisation et de gestion a été réalisé au début de l'année 1991. Je

tiens à vous remercier tous ici pour votre précieuse collaboration et pour la totale compréhension dont vous avez fait preuve à cette occasion. Je sais qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender ce genre de procédure.

Il me semble nécessaire de rappeler et de souligner que l'audit doit être considéré avant tout comme un élément de progrès. Vous avez du répondre à de nombreuses questions, participer à de nombreuses réunions, collaborer à de nombreux groupes de travail, mais la lourdeur apparente de ce travail d'analyse ne peut que déboucher sur une dynamisation de notre établissement public.

L'excellente image de professionnalisme, de compétence et de qualité que vous donnez tous de la Communauté urbaine de Lille peut et doit constituer la base d'un nouvel élan. Nous devons aller plus loin et l'audit va nous y aider.

Le travail de collaboration dont je parlais à l'instant s'exerce en effet dans les deux sens puisque l'audit a été générateur de nombreuses propositions de modernisation de la Communauté. Un nouvel organigramme sera ainsi prochainement rendu public.

Au-delà et à plus long terme nous allons articuler notre action autour de trois thèmes dans les mois et années à venir.

Il s'agit en premier lieu de mobiliser l'ensemble du personnel sur les orientations stratégiques de la Communauté. Des actions seront notamment menées en matière de communication interne et de formation.

Nous essayerons également d'aller dans le sens d'une décentralisation générale des responsabilités. Grâce à des circuits d'information et de décision plus courts nous accroîtrons notre efficacité.

Enfin nous allons développer la gestion prévisionnelle et le contrôle de gestion.

IX)

1991 a également été l'année de la prime qui a été octroyée à certaines catégories de personnel. Je sais que les aspirations de certains d'entre vous n'ont pas été satisfaites mais je tiens à vous assurer ici de ma détermination pour que les nouvelles règles en la matière soient appliquées de façon beaucoup plus large.

C'est pourquoi je demande à Monsieur PERRIN, Secrétaire Général, Monsieur VAILLANT, Conseiller Délégué au Personnel et Monsieur ROMAN, Vice-Président chargé des finances de poursuivre dans ce sens la réflexion qui a été engagée.

X) Pour les voeux du personnel

Je voudrais maintenant vous donner la primeur d'une œuvre contemporaine. Vous vous en souvenez, nous avions demandé l'année dernière au peintre TELEMAQUE de nous livrer sa vision artistique de la Métropole. Tout en nous projetant un peu plus sur la scène internationale et en enrichissant le patrimoine de la Communauté Urbaine de Lille, cette initiative agissait en complément de la démarche impulsée par le Musée d'Art Moderne.

Nous avons renouvelé l'expérience cette année en sollicitant Olivier DEBRE. L'artiste s'est déplacé et a installé ses toiles dans la Métropole, peignant en pleine nature. Ce tableau, baptisée "Vives couleurs du Nord", a été réalisé près d'une ferme traditionnelle en briques d'où l'on voyait émerger les tours de la ville. C'est ce paysage métropolitain qu'a voulu symboliser Olivier DEBRE.

Vous aurez tout le loisir d'apprécier son travail puisque la toile sera exposée près de la Salle du Conseil.

XI)

Espérant que vos projets les plus chers se réaliseront et que vos aspirations personnelles verront leur aboutissement, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 1992.